

L'interdiction complète des essais nucléaires, qui reste un point particulièrement important de notre ordre du jour, est malheureusement devenue l'une des questions les plus contentieuses. L'intensité des réactions qu'elle soulève traduit à la fois l'importance intrinsèque des armes nucléaires en tant qu'élément clé de la politique stratégique des pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et de l'Organisation du Traité de Varsovie, et l'angoisse profonde que suscite dans l'opinion la conscience du pouvoir de destruction massif et relativement aveugle de ces armes. Étant donné que leur utilisation, à une échelle tant soit peu importante, aurait de graves répercussions non seulement pour les belligérants mais presque certainement aussi pour tous les autres États, l'intérêt actif que portent toutes les délégations à ce point de l'ordre du jour de la Conférence est tout ensemble légitime et compréhensible. Aussi est-il peut-être nécessaire de veiller à ce que la vivacité de nos opinions et de nos inquiétudes, et la véhémence avec laquelle il nous arrive de les exprimer ne fassent pas obstacle à des échanges rationnels sur le fond de la question. Ici comme ailleurs, la polémique n'est pas le meilleur moyen d'arriver à mieux se comprendre.

Je voudrais souligner qu'une interdiction négociée, vérifiable et complète des essais nucléaires demeure un objectif fondamental du gouvernement du Canada. Tout en respectant les vues de ceux qui ne sont pas de son avis, il continue à être partisan d'une approche prudente, par étapes, de la question de l'interdiction des essais nucléaires, au niveau tant de la procédure que du fond. Il s'est déjà clairement prononcé pour le rétablissement, à la Conférence, d'un organe subsidiaire chargé de ce sujet, et réaffirme ici cette position. Un tel organe devrait avoir un mandat concret et réaliste; cela permettrait de reprendre immédiatement les travaux de fond en vue de la négociation d'un traité. Nous suggérons d'accorder la priorité à la recherche d'un accord sur un programme de travail où puisse trouver place — par le biais de groupes de travail bien structurés — l'étude des problèmes de la portée, de la vérification et du respect des engagements souscrits. Les pays représentés dans cette salle nous semblent reconnaître de plus en plus l'utilité que pourrait avoir une approche ainsi orientée. La délégation du Canada est disposée à prendre une part active et constructive à la mise en oeuvre d'un programme de travail convenu. Elle espère aussi que, pour appuyer cet effort, tous les participants seront d'accord pour accélérer les importants travaux de la Conférence sur les échanges de données sismiques.

Enfin, bien que le vaste sujet de la vérification ne constitue pas un point distinct de notre ordre du jour, je voudrais en parler brièvement. Comme chacun le sait, c'est depuis longtemps pour le Canada un sujet prioritaire et pas en paroles seulement. Notre gouvernement consacre une partie importante des maigres ressources financières et en personnel dont il dispose à un examen sérieux et méthodique des problèmes et questions liés à la vérification. Une unité spéciale de recherche sur la vérification — avec un budget annuel d'un million de dollars — a été créée au ministère des Affaires extérieures. Sur le plan pratique, le secrétariat d'État aux Affaires extérieures a annoncé à la quarantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies que le gouvernement du Canada avait décidé d'améliorer substantiellement les installations sismiques des Territoires du Nord-Ouest du pays. Par cette mesure et par divers autres moyens, il compte réunir une somme d'expérience et de compétences techniques qui accroîtront la capacité du Canada de contribuer de manière pratique et constructive à la négociation internationale de mesures efficaces et vérifiables de limitation des armements.

Cette optique reflète notre ferme conviction que les aspects de vérification de la limitation des armements et du respect des accords de désarmement, loin d'être subsidiaires ou secondaires, sont une partie